CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124025** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE 17/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2014

Raison sociale : AC THERMIQUE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/02/2021

Capital : 50 000

2 RUE DE L'ARTISANAT
64110 LAROIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 800909749RM64

Siret : 800 909 749 00023

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7181468

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J37758L1247000/001 629614

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J37758L1247000/001 629614

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Téléphone : 06 16 15 55 92 **Fax :**

Portable : 06 16 15 55 92

Responsabilité légale :
SAS BILY BTK LTDT (509 735 122) / CASTÉRA ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / CASTÉRA ALEXANDRE PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : castera.alexandre@acthermique.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 059 100 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	5	03/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 08:39

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124025** **VALABLE JUSQU'AU** **02/07/2027**

ÉDITÉ LE **17/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/03/2014
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 04/02/2021
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 800909749RM64

Siret : **800 909 749 00023**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7181468

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP J37758L1247000/001 629614

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP J37758L1247000/001 629614

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **AC THERMIQUE**

2 RUE DE L'ARTISANAT
64110 LAROIN

Téléphone : 06 16 15 55 92 **Fax :**
Portable : 06 16 15 55 92

Site Internet :
E-mail : castera.alexandre@acthermique.com

Responsabilité légale :
SAS BILY BTK LTDT (509 735 122) / CASTÉRA ALEXANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / CASTÉRA ALEXANDRE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	03/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	03/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/06/2026 08:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.